COMMUNIQUÉ

UN NUMÉRO D'URGENCE CONTRE LE PILLAGE DES FORÊTS FRANÇAISES

Paris, le 8 avril 2025

Face au pillage des forêts françaises et au manque de réponse pénale, Fransylva lance une ligne d'urgence pour les propriétaires victimes de vols de bois sur pied et d'escroqueries. La fédération représentant 3,5 millions de particuliers propriétaires de forêt et 75% de la surface forestière française souhaite orienter les victimes et rassembler les données dans toute la France. Elle appelle les élus et le Gouvernement à participer à la prévention et à porter un plan ambitieux avec les services de la Justice, de l'Intérieur et des douanes.

Les forêts françaises sont gérées à 75% par 3,5 millions de particuliers propriétaires de forêts. Tous sont confrontés aux changements climatiques qui favorisent sécheresses, maladies et dépérissement de certaines essences. **Les vols de bois sur pied et les escroqueries,** (c'est-à-dire des coupes illégales, hors plan de gestion durable et le vol des troncs d'arbres abattus) sont une menace sérieuse qui met à mal le renouvellement forestier.

Ces vols sont le plus souvent le fait de **réseaux criminels** très organisés qui pillent les forêts et alimentent un **trafic international.**

Or, par découragement et sans réponse pénale adaptée, beaucoup de particuliers propriétaires de forêt ne portent plus plainte contre ces actes qui détruisent la biodiversité forestière et ôtent aux propriétaires le moyen de financer le renouvellement de la forêt.

Face à cela, **Fransylva lance aujourd'hui une ligne d'urgence (téléphone et courriel)** pour permettre aux propriétaires victimes de signaler les vols de bois et les escroqueries.

"*Par ces signalements et remontées directes, nous pouvons indiquer aux victimes les démarches à suivre et relayer les cas auprès de nos syndicats régionaux et départementaux. Ce sera aussi l'outil indispensable pour mieux estimer l'ampleur d'une menace sous-évaluée par les pouvoirs publics et donc permettre aux élus et à l'Etat de donner une réponse judiciaire et pénale. Sans le travail des forestiers privés il n'y aura pas d'avenir pour notre poumon vert. Il faut agir vite !*" , déclare

Antoine d'Amécourt, président de Fransylva. "***Nous appelons les 3,5 millions de particuliers qui possèdent une forêt à se mobiliser et à rejoindre Fransylva, la première communauté de militants de la forêt".***

La fédération appelle **les élus locaux** à se joindre à elle pour sensibiliser les propriétaires et demande au Gouvernement de prendre des mesures essentielles :

1. **Création d'une cellule dédiée sur tout le territoire mobilisant le renseignement, les forces de l'ordre et les douanes ;**

2. **Instructions du Garde des Sceaux pour accélérer les procédures et alourdissement des sanctions pénales, notamment des amendes, contre ces actes ;**

3. **Dédommagement des particuliers propriétaires de forêt victimes : ceux-ci ne sont pas assurés contre ces pillages et perdent les moyens de reboiser.**

La ligne d'urgence contre les vols de bois et les escroqueries en forêts est accessible au :
01.47.20.90.58
Page dédiée sur le site de Fransylva

Fransylva agit pour les forestiers privés en France et en Europe, aux côtés de ses partenaires de la filière forêt-bois. La fédération rassemble des femmes et des hommes engagés pour les générations futures en adaptant les forêts françaises au changement climatique.

Contact presse - Agence Artcher
pierre-philippe.frieh@artcher.fr / 06 65 34 15 29
foulques.dargoeuves@artcher.fr / 06 69 56 81 65